



République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 8 février 2024

DEMANDES DE SUBVENTIONS AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'ECOLE MATERNELLE DETR

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 01 février 2024

Nombre de membres en exercice : 22

Quorum : 11

Secrétaire de séance : Patricia FOUGERE

Étaient présents (20) ou représentés (1) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, ,
Bénédicte BORREL représentée par Gérard CHEVRIER DOUSSET, Jean-Paul BOUVIER, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE *représenté par Valérie ROUX*, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, Arnaud MITORAJ, *Sophie PICOT*, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD,

Étaient absents ou exusés (2) :

Xavier Dubois, Julie DURIEZ

Vu les projets d'investissements retenus pour 2024,

Vu le projet d'aménagement extérieur de la cour de l'école maternelle (préau et jeux),

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix:

- **D'approuver** le projet d'aménagement extérieur de l'école maternelle pour un montant estimé à 69.750 € HT et de valider le plan prévisionnel de financement ci-dessous



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Commune d'Orcet

Intitulé et détail de l'opération : aménagement extérieur de l'école maternelle

type de travaux	estimation				
voir détail dans l'estimation					
TOTAL opération	69 750.00				
Aides publiques	Montant éligible du projet	Taux sollicité	Subvention sollicitée	Subvention acquise	autre
Conseil départemental FIC	69 750.00	20	13 950.00		
Conseil départemental autre					
DETR	69 750.00	30	20 925.00		
DSIL					
fonds vert					
agence de l'eau					
Conseil régional					
Union européenne					
Autofinancement					34 875.00
Sous-total des aides publiques (1) en €		50		34 875.00	
TOTAL			69 750.00		

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter de la DETR pour un montant de 20.925 € (taux d'intervention 30%) pour le projet de ventilation de la salle Jean Moulin, déposer le dossier correspondant, et signer tous les documents afférents

Fait à Orcet le : 12 février 2024
 Signé le : 12 février 2024 à Orcet
 Publié le : 12 février 2024
 Transmis le : 12 février 2024



Le Maire,

Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.